



Cazouls  
les Béziers

**PROJET**

**PEDAGOGIQUE**

**ALSH**

**MUNICIPAL**

**3.11 ANS**

**Cazouls les Béziers**

**2023.2024**

Le projet pédagogique présente les objectifs pédagogiques de l'équipe en lien avec le projet éducatif de la commune. Il décrit les moyens mis en place pour un accueil collectif de qualité.

## 1. DESCRIPTIF DU SERVICE JEUNESSE et présentation de l'ALSH

Le service jeunesse en la personne de son directeur sous la responsabilité du Maire M. VIDAL Philippe, gère les accueils suivants :

- Un ALSH ADOS ESPACE JEUNES. L'ESPACE JEUNES est ouvert continuellement en période scolaire et en période de vacances (fermeture annuelle une semaine en août et deux semaines vacances de Noël).  
Les bureaux du service jeunesse sont situés dans ce bâtiment où des permanences familles sont régulièrement mises en place tout au long de l'année.
- Un ALSH 3.11 ans situé dans les locaux de l'école maternelle, ouvert pendant les petites vacances scolaires (sauf Noël) et pendant les vacances d'été ( fermeture une semaine en Août).
- Un ALP maternel qui se situe dans les locaux de l'école maternelle (ouvert en période scolaire).
- Un ALP primaire qui se situe dans les locaux de l'école primaire (ouvert en période scolaire).

## 2. POURQUOI UN ALSH 3.11 ans ?

L'accueil du public maternel 3.6 ans n'existait que pour une partie des vacances d'été dans notre commune jusqu'en septembre 2015.

De nombreux échanges et un diagnostic avec les familles de la commune ont fait naître une réflexion sur la nécessité d'ouverture d'un tel accueil.

Partant d'une volonté politique d'essayer de couvrir un maximum de besoins de garde des familles lors des petites vacances scolaires, il a été décidé de créer ce nouvel accueil jumelé à l'accueil des 6.11 ans existant.

Pour des raisons d'aménagement et de commodité pour les 3.6 ans, cet accueil se situe à l'école maternelle.

## 3. FONCTIONNEMENT DE L'ALSH

L'ALSH s'adresse aux enfants scolarisés âgés de 3 ans à 11 ans. Il est ouvert pendant les petites vacances scolaires et représente un lien avec les ALSH d'été afin de répondre aux besoins des familles sur ces périodes.

- La capacité d'enfants accueillis peut être variable (16 enfants de 3.6 ans + 24 à 36 enfants de 6.11 ans pendant les petites vacances scolaires ET 24 enfants de 3.6 ans + 48 enfants de 6.11 ans pendant les vacances d'été)
- Deux secteurs sont mis en place :
  - Le secteur 3.6 ans (maternelles)
  - Le secteur 6.11 ans (primaires)
- L'équipe pédagogique de L'ALSH
  - Deux directrices adjointes (bafd)
  - Des animatrices (bafa) en fonction de la capacité et de la période d'accueil ( selon les normes DDCS-PMI )
  - Du personnel de service

Le nombre d'animateurs est conforme aux normes PMI-DDCS (1 animateur pour 8 enfants 3.6 ans et un animateur pour 12 enfants de 6.11 ans)

## 4. INTENTIONS EDUCATIVES

L'ALSH se réfère au projet éducatif de la commune de Cazouls les Béziers qui a décliné les objectifs suivants :

- Faire de l'accueil mis en place un lieu de socialisation et un espace harmonieux, reconnu et protégé, pour le bien être des enfants et des parents.
- Permettre aux enfants de s'épanouir et construire une vie dynamique et enrichissante.
- Favoriser le lien social en renforçant les solidarités, les relations inter-génération, partenariats, échanges de savoirs.
- Favoriser l'implication, la prise d'initiatives, la prise de responsabilités des enfants dans leur projet et participation citoyenne.
- Promouvoir l'accès à la culture, aux loisirs et au sport pour tous.
- Favoriser la découverte de tout environnement : naturel, géographique, social, culturel, virtuel.
- Respecter le rythme de vie lié à chaque tranche d'âge et adapter les activités en conséquence.
- Favoriser l'intégration de chaque enfant dans la structure.
- Développer chez l'enfant la prise d'initiative et de décision.

## 5. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'EQUIPE

L'aspect loisirs doit être entretenu pour faire du lieu, un cadre où l'enfant se sent bien, s'amuse, se fait plaisir dans les activités et les jeux proposés.

La dimension éducative doit toutefois être également présente, dans chaque activité posée par l'équipe d'animation. L'apprentissage des règles de vie en collectivité, l'épanouissement individuel de chaque enfant, le respect et la tolérance des différences doivent être présents tout au long de la journée.

L'ALSH doit être un lieu de socialisation et un espace harmonieux, reconnu et protégé, pour le bien être enfants, des parents et du personnel.

## OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Favoriser la socialisation	<ul style="list-style-type: none"><li>. créer un climat sécurisant.</li><li>. faire respecter les règles de vie en collectivité.</li><li>. favoriser le respect mutuel.</li><li>. encourager l'enfant à s'ouvrir aux autres.</li></ul>
Favoriser l'épanouissement	<ul style="list-style-type: none"><li>. respecter le rythme de vie de chaque enfant.</li><li>. favoriser la découverte à travers les 5 sens et la pratique d'activités.</li><li>. favoriser l'aspect ludique « apprendre en jouant » sans développer l'esprit de compétition</li><li>. favoriser le lien entre les différentes tranches d'âge.</li></ul>
Favoriser l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"><li>. assurer l'intégration de chaque enfant dans la structure.</li><li>. l'amener à faire des choix et à prendre des décisions.</li></ul>

# OBJECTIFS OPERATIONNELS ET MOYENS POUR LES ATTEINDRE

## ➤ SOCIALISATION

Objectifs opérationnels	moyens
Créer un climat sécurisant	<ul style="list-style-type: none"> <li>. visite des locaux et présentation des espaces prévus pour chaque activité pour chaque nouvel enfant accueilli.</li> <li>. mise en place de groupes d'âge.</li> <li>. être disponible et à l'écoute.</li> <li>. éviter de crier, mesurer son vocabulaire.</li> <li>. favoriser des jeux calmes lors des temps d'accueil et en fin de journée.</li> <li>. Mise en place de rituels ou jeux calmes lors des temps de repas</li> </ul>
Respect des règles de vie collective	<ul style="list-style-type: none"> <li>. mise en place avec les enfants des règles par rapport à un lieu, à un jeu.</li> <li>. en impliquant les enfants dans le rangement notamment lors des repas</li> </ul>
Respect mutuel et ouverture aux autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>. en incitant les enfants à accepter la différence à travers le jeu, des discussions.</li> </ul>

## ➤ EPANOUISSEMENT

Objectifs opérationnels	moyens
Favoriser l'implication, la prise d'initiatives et responsabiliser l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>. mise en place de jeux de société</li> <li>. faire participer l'enfant au rangement des jeux</li> </ul>
Promouvoir l'accès à la culture, aux loisirs et au sport pour tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>. en s'appuyant sur des outils pédagogiques apportant des connaissances à l'enfant (visionnage de reportages, livres)</li> <li>. en proposant des activités à l'extérieur de l'école (parcs, terrains de sport, gymnase)</li> </ul>
Favoriser la découverte de tout environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>. en développant le lien avec différentes associations locales</li> <li>. accompagner l'enfant sur les temps de repas et lors du goûter en essayant de lui donner envie de découvrir de nouvelles saveurs et de nouveaux aliments (fruits, légumes)</li> </ul>
Respecter le rythme de vie de chaque enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>. être à l'écoute de chaque enfant et de ses besoins (repos, échanges, alimentation)</li> <li>. aménagement de coins spécifiques (jeux calmes, lecture, dortoirs, repas, jeux extérieurs)</li> <li>. en laissant l'enfant libre de ne rien faire</li> </ul>

## ➤ AUTONOMIE

Objectifs opérationnels	moyens
Assurer l'intégration de chaque enfant dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>. impliquer l'enfant dans des jeux de présentation</li> <li>. proposer un accueil individuel à chaque enfant et à chaque famille</li> <li>. présenter les différents lieux de vie</li> <li>. aménager des lieux de vie spécifiques à chaque tranche d'âge</li> <li>. accompagnement des enfants sur les temps de repas ou goûters (propice aux échanges adultes/enfants et au retour au calme)</li> </ul>
Amener l'enfant à faire des choix et à prendre des décisions	<ul style="list-style-type: none"> <li>. proposer plusieurs jeux et inciter l'enfant à se positionner sur un choix</li> <li>. encourager la mise en place de projets d'activités individuels ou collectifs</li> </ul>

## 6. LE CONTENU PEDAGOGIQUE

### ➤ LES ACTIVITES

Les activités ne sont pas une fin en soi, elles ne sont qu'un support pour atteindre des objectifs fixés et être pourvues de sens.

Le but de l'animation est « donner vie à ».

Chaque animateur est chargé de réfléchir et de préparer son activité, d'une façon pédagogique et matérielle.

Cette préparation doit d'abord se faire de façon individuelle puis collective lors des réunions de préparation de l'équipe qui ont lieu avant la période d'ouverture de l'accueil.

Ces activités doivent avoir une cohérence dans le programme journalier.

Enfin, elles doivent bien évidemment correspondre à l'âge des enfants.

Pour ce faire, l'animateur doit toujours se poser les questions suivantes :

- Quels sont les objectifs que je me fixe ?
- Pourquoi cette activité ?
- Est-ce que cette activité correspond à l'âge des enfants ?

Les animations seront variées afin que chaque enfant y trouve sa place et développe ses capacités :

- activités manuelles : développer la créativité, l'expression, l'apprentissage de nouvelles techniques chez l'enfant.
- Activités sportives : développer le psychomoteur chez l'enfant, maîtrise des mouvements et du corps.
- Activités d'expression (théâtre, jeux, danses) : favoriser l'expression et la confiance en soi, la communication.
- Activités culturelles : s'appuyer sur des associations locales afin de découvrir un patrimoine, un savoir faire.

L'équipe profitera de l'ensemble des équipements de la commune pour diversifier ses actions :

- Les écoles maternelle et élémentaire
- La halle aux sports
- Les terrains de sport
- Le parcours de santé
- La médiathèque

Les derniers jours de semaine donneront lieu en général à des grands jeux, des jeux de piste, une boum, qui rappelleront la thématique de la semaine aux enfants.

## 7. L'HYGIENE

L'animateur fera en sorte que l'enfant rentre chez lui dans un état de propreté convenable.

De façon générale, l'enfant devra être accompagné pour se laver les mains après être allé aux toilettes, avant le repas/ petit déjeuner/goûter, après une activité salissante.

Le directeur de l'accueil veillera à ce que tous les enfants arrivent au centre dans un état de propreté acceptable. Si ce n'était pas le cas, il essaiera d'entamer un dialogue avec la famille afin de sensibiliser celle-ci.

## 8. LES REPAS

**1/ Le petit déjeuner** a lieu le matin entre 9h00 et 9h15. Il s'agit de sensibiliser les enfants sur l'importance de débiter la journée avec le ventre suffisamment rempli. C'est également l'occasion de rassembler tout le monde et débiter la journée par un temps calme. Ces temps calmes sont propices aux échanges afin que les animateurs puissent prendre des informations sur l'état de l'enfant (angoisse, mauvaise humeur, maladie...).

L'apport de jus d'orange et de fruits sera privilégié.

**2/ Le repas du midi** se déroulera en deux services et débitera à 12h30 :

- Les enfants du secteur maternel en premier > accompagnement par les animatrices lors du repas (couper la viande, inciter l'enfant à découvrir de nouveaux aliments...). Mimétisme et échanges animateurs/enfants « je mange - tu manges ». Les animateurs mangent à table avec les enfants.
- Les enfants du secteur primaire auront un temps libre dans la cour pendant ce temps et mangeront ensuite (12h45) avec les mêmes objectifs quant à la découverte des aliments et aux échanges avec les animatrices.

**3/ Un goûter collectif** est proposé aux enfants en fin d'après-midi. Il s'agira aussi d'effectuer un retour aux temps calme en cohérence avec le rythme de l'enfant et son bien-être.

Ces temps de restauration collective sont autant de repères importants dans la journée pour l'enfant. Ils doivent permettre aux enfants de se retrouver dans un temps calme, sécurisant et dans un espace adapté. Ces temps de repas-petit déjeuner-goûters sont souvent propices aux échanges enfants/adultes et font partie intégrante de la mission de l'animateur. Ce dernier apportera son aide afin que l'enfant puisse manger correctement si besoin et n'hésitera pas à encourager l'enfant à découvrir de nouveaux aliments sous forme de jeu ou autre. Une campagne de sensibilisation par rapport au gaspillage alimentaire est en cours dans nos écoles depuis janvier 2019 et s'applique également dans nos ALSH. L'animateur devra particulièrement être vigilant sur ces temps de restauration aux régimes particuliers et/ou allergies en cours chez les enfants présents.

## 9. LA PHARMACIE

L'animateur notera dans un « cahier pharmacie » la nature et l'heure de tout soin apporté à un enfant. Un espace dédié aux soins est prévu dans l'école.

Avant toute sortie, le directeur prendra soin d'emporter avec lui tous les dossiers des enfants en cas de situation d'urgence sur place. Il s'assurera au préalable que tous les dossiers sont correctement remplis par la famille (copie vaccins, signalement allergies).

En cas de PAI ou d'accueil d'un enfant ayant une maladie chronique, l'équipe sera informée de la conduite à tenir.

## 10. JOURNEE TYPE

7H30 à 9H00	9H00 à 12H00	12H00 à 12H30	12H30 à 13H30	13H30 à 14H00	14H00 à 17H30	17H30 à 18H30
Accueil échelonné des enfants (garderie)	. petit déjeuner fruité Activités Ateliers <b>PORTES FERMEES</b>	>Départ enfants formule sans repas. >Garderie pour les enfants qui restent manger >Arrivée enfants inscrits à la ½ journée prenant le repas au centre	REPAS <b>PORTES FERMEES</b>	>Accueil des enfants ayant mangés à l'extérieur >Départ des enfants inscrits à la ½ journée qui restent manger au centre	.Activités .Ateliers (sieste tous petits 14h.15h45) .Goûter collectif <b>PORTES FERMEES</b>	Départ Echelonné de tous les enfants

## 11. LIEUX OCCUPES ET ESPACES D'ACTIVITES

1. Une salle polyvalente : Situé à l'entrée de l'école, avec de grandes baies vitrées et un espace aménageable de plus de 125m<sup>2</sup>, cet espace est la salle la plus utilisée. Au niveau sécurité, elle dispose d'une porte verrouillée proposant un accès sur l'extérieur. Cette salle est équipée de rideaux occultants et d'un rétroprojecteur pour diffusions de films ou autres. Le bureau de la directrice de l'accueil est placé à l'entrée pour échanger avec les parents si besoin et effectuer les pointages présences lors des arrivées/départs des enfants:
  - a. Accueil du matin de 7h30 à 9h00 et petit déjeuner
  - b. Grands Jeux en journée de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et goûters (si mauvais temps)
  - c. Départs échelonnés des enfants le soir de 17h30 à 18h30
2. Une petite salle polyvalente située à côté de la première de 100 m<sup>2</sup>. Elle permet d'organiser des jeux d'intérieur avec des enfants en journée. Elle permet notamment aux sous-groupes de bénéficier d'un espace intérieur conséquent pour l'organisation d'activités d'intérieur.
3. Un réfectoire : d'une capacité de 75 repas, il permet aux enfants de manger convenablement. Ce dernier a été agrandi récemment.
4. Deux cours extérieures
5. Une salle infirmerie
6. Un vestiaire pour l'équipe encadrante
7. Un dortoir de 15 places.
8. Une salle de classe réservée aux activités manuelles des plus petits (3.6 ans)
9. Toilettes filles et garçons séparées pour 3.6 ans / toilettes filles et garçons séparées pour les 6.11 ans + wc handicapé.



L'équipe pédagogique utilise également les installations sportives et culturelles de la commune mises à disposition du service jeunesse lors des vacances scolaires :

- Une halle aux sports
- Une médiathèque
- Le stade de l'enclos

Ces espaces sont situés à proximité de l'école et permettent aux groupes de se déplacer à pied.

## 12. MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font périodiquement 15 jours environ avant chaque période d'ouverture.

Les dates d'ouverture, tarifs et autres renseignements sont transmis aux familles via le document unique. Ces informations ainsi que le règlement intérieur sont disponibles également sur la page internet de la commune : [www.cazoulslesbeziers.com](http://www.cazoulslesbeziers.com) > service jeunesse > centres de loisirs.

Les places sont limitées dans chaque ALSH en conformité avec l'agrément délivré par la DDCS et en conformité avec la réglementation en vigueur.

Une tarification échelonnée basée sur la déclaration des revenus des familles (N-1) est appliquée. Un taux d'effort en fonction du nombre d'enfants est également appliqué à la facturation.

Les inscriptions ne peuvent être effectives QUE SUR DOSSIER avec validation obligatoire au service lors des permanences indiquées. La somme totale due doit être réglée au moment de l'inscription par la famille.

Conditions d'accès : la famille doit être domiciliée à Cazouls Les Béziers OU l'enfant doit être au moins scolarisé à Cazouls Les Béziers (Ecole maternelle P.KERGOMARD – Ecole élémentaire ST EXUPERY – Ecole primaire STE BERNADETTE).

Les inscriptions se font à la semaine uniquement pour la période estivale et au choix pour les petites vacances (demi-journée ou journée). Une formule avec repas ou sans repas est proposée.

Le dossier d'inscription doit être correctement rempli, daté et signé par le ou les responsables légaux. Tout dossier incomplet ou défaut de paiement annulera l'inscription.

Par souci d'équité, aucune place ne pourra être réservée à l'avance sans dossier ni paiement.

L'enfant et la famille s'engagent à respecter le règlement intérieur en vigueur dans nos structures.

## 13. CONCLUSION

Le projet pédagogique décrit le fonctionnement de l'accueil de loisirs, en tenant compte des valeurs et objectifs éducatifs mentionnés dans le projet éducatif.

Le projet pédagogique doit servir de cadre à l'équipe d'animation.

L'équipe a pour mission de s'insérer dans les objectifs visés dans ce document.